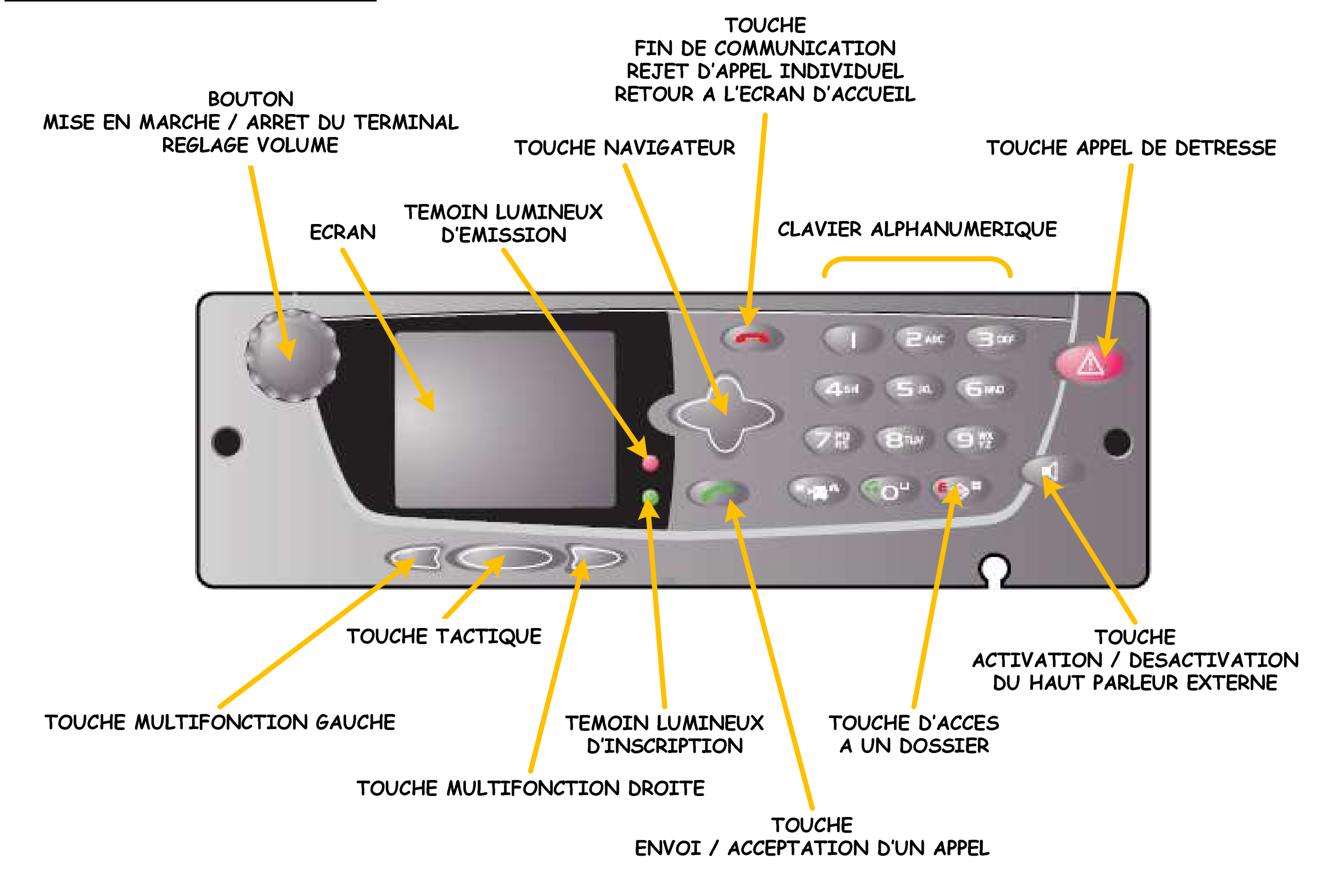
PRESENTATION GENERALE

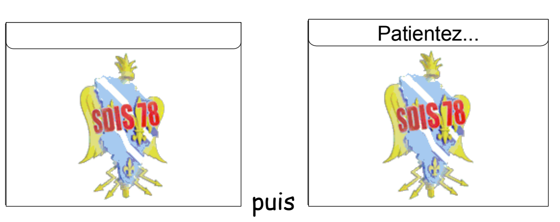


METTRE EN MARCHE LE TERMINAL

Pour mettre en marche le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

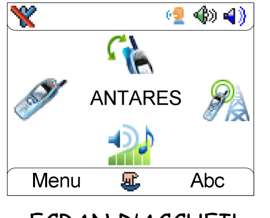
Les deux témoins lumineux d'inscription (vert) et d'émission (rouge) s'allument un court instant ainsi que l'écran puis les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



puis

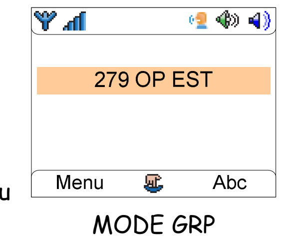
Le terminal mobile ANTARES entame automatiquement le processus d'inscription sur le réseau INPT.

Les informations suivantes peuvent être présentées sur l'écran pendant le processus d'inscription, en fonction de l'état dans lequel se trouvait le terminal mobile ANTARES avant la précédente mise à l'arrêt :



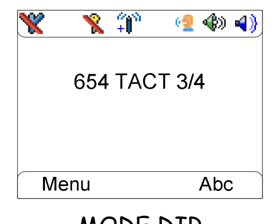
ECRAN D'ACCUEIL

ou



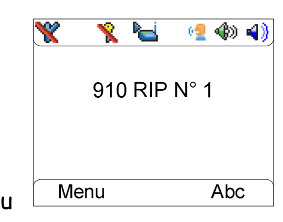
MODE GRP

ou



MODE DIR

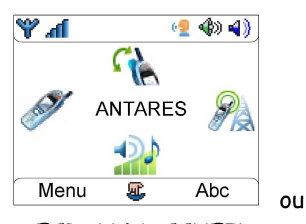
ou



MODE RIP

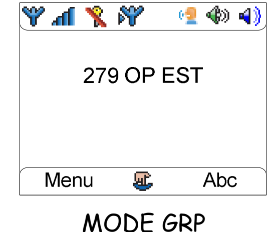
A l'issue du processus d'inscription, le terminal mobile ANTARES peut avoir accès aux services du mode relayé du réseau INPT en fonction de son groupe d'emploi opérationnel et reprend la configuration qu'il avait avant la précédente mise à l'arrêt.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



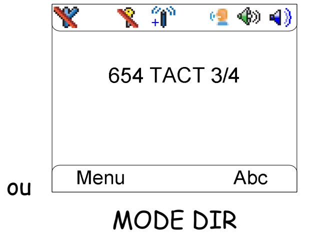
ECRAN D'ACCUEIL

ou



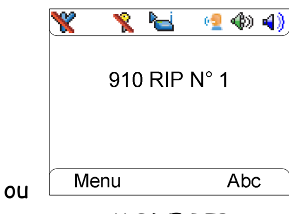
MODE GRP

ou



MODE DIR

ou

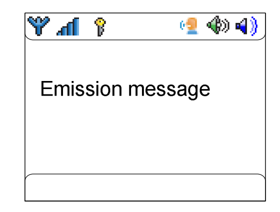


MODE RIP

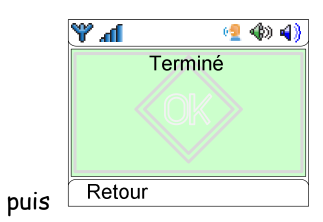
et le témoin lumineux d'inscription clignote au vert.

Si le terminal mobile ANTARES est associé à un récepteur GPS de type PILOTBOX, dédié à la géolocalisation, un message va automatiquement être transmis sur la voie balise du réseau INPT, après le processus d'inscription, afin de transmettre une demande de configuration de géolocalisation à un équipement technique chargé spécifiquement de la gestion de la géolocalisation (serveur AVL - Automatic Vehicle Location). Il en est de même à chaque fois que le terminal mobile ANTARES change de couverture radio.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

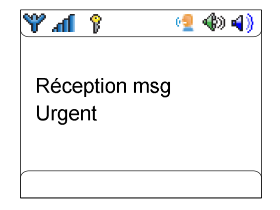


puis

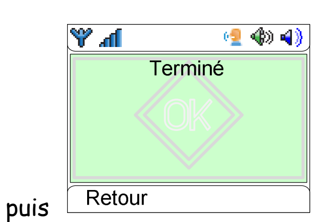


En retour, l'équipement technique chargé spécifiquement de la gestion de la géolocalisation transmet au terminal mobile ANTARES un message contenant la configuration de géolocalisation à appliquer.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



puis

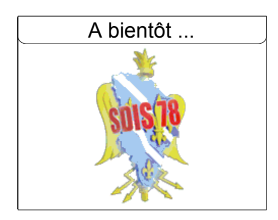


Pendant les phases d'émission et de réception du message de configuration de géolocalisation, le terminal mobile ANTARES quitte momentanément la veille de la communication éventuellement sélectionnée.

METTRE A L'ARRET LE TERMINAL

Pour mettre à l'arrêt le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur la touche  jusqu'à l'activation de deux bips sonores et la présentation sur l'écran des informations suivantes :



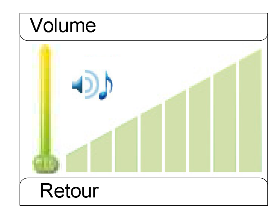
Le terminal mobile ANTARES entame automatiquement le processus de désinscription du réseau INPT.

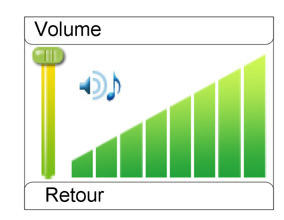
REGLER LE VOLUME DU HAUT-PARLEUR ASSOCIE AU TERMINAL ET/OU DU MICRO

Pour régler le volume du haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES et/ou du micro :

① Tourner le bouton rotacteur vers la droite pour augmenter le volume ou vers la gauche pour baisser le volume.

Huit niveaux sonores peuvent être sélectionnés et un bip sonore est émis à chaque changement de niveau sonore réalisé au moyen du bouton rotacteur.

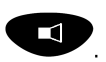




Un bip d'erreur est émis à chaque butée du niveau sonore (niveau bas et niveau haut).

RENDRE INACTIF LE HAUT-PARLEUR ASSOCIE AU TERMINAL

Pour rendre inactif le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

L'icône haut-parleur associé au terminal passe de la représentation à la représentation .

Le haut-parleur associé au terminal est inactif mais celui du micro reste actif.

Cette action ne doit pas être privilégiée car elle diminue notablement le volume sonore.

RENDRE ACTIF LE HAUT-PARLEUR ASSOCIE AU TERMINAL

Pour rendre actif le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

L'icône haut-parleur associé au terminal passe de la représentation  à la représentation .

Le haut-parleur associé au terminal redevient actif.

SELECTIONNER UN PROFIL

Les trois profils suivants sont programmés dans le terminal mobile ANTARES afin de correspondre à des types spécifiques d'utilisation (Normal, Bruyant, Discret).

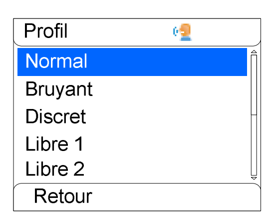
FONCTIONS	PROFILS		
	Normal	Discret	Bruyant
Bips touches	Activé	Désactivé	Activé
Volume bips	Moyen	Minimum	Maximum
Volume tonalité	Moyen	Minimum	Maximum
Silence	Désactivé	Activé	Désactivé
Rétro-éclairage	Activé	Désactivé	Activé
Voyants	Activé	Désactivé	Activé
Mode d'écoute	Collectif	Privatif	Collectif

Le profil "Normal", profil par défaut, doit être privilégié. Les profils "Libre 1" et "Libre 2" sont identiques au profil "Normal".

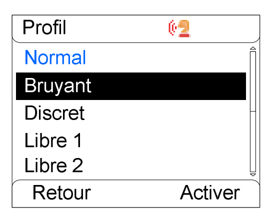
Pour sélectionner un profil sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer sur la position basse de la touche navigateur.

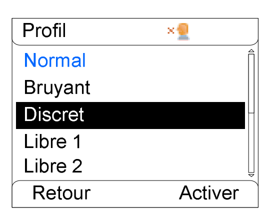
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé du profil souhaité.

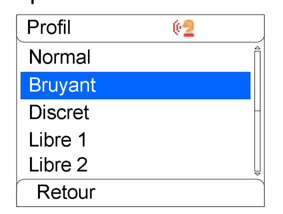


ou

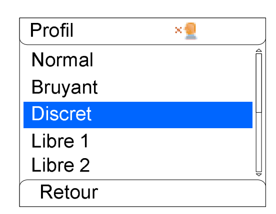


③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Activer".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



ou



④ Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour" pour que le terminal mobile ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication sélectionnée préalablement à la sélection d'un profil.

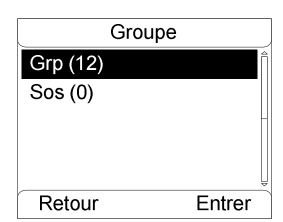
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DE GROUPE (GRP)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DE GROUPE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication de groupe (Grp) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

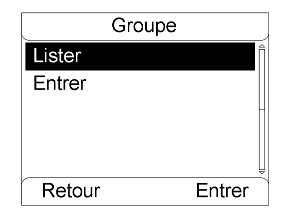
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal mobile ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit, est également affichée.

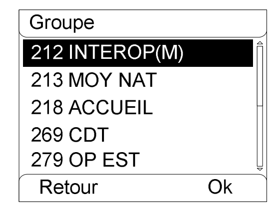
② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

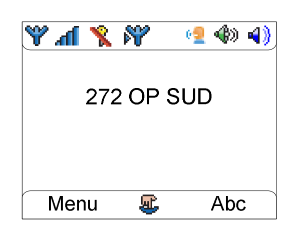
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal mobile ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affichée.

④ Appuyer sur la touche si la première communication de groupe (Grp) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication de groupe (Grp) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



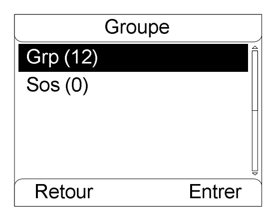
Le terminal mobile ANTARES veille la communication de groupe (Grp) sélectionnée.

L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de groupe (Grp) n'est pas chiffrée.

CAS N° 2 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DE GROUPE EST CONNU
Pour sélectionner une communication de Groupe (Grp) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

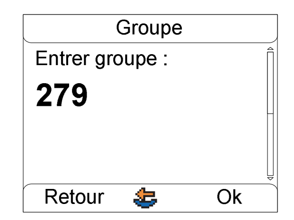
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal mobile ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit, est également affichée.

② Saisir le numéro à 3 chiffres de la communication de groupe (Grp) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

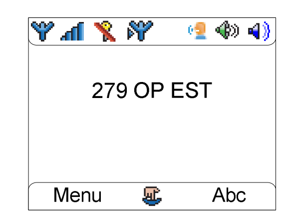
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



NB : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône "Effacer" . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

③ Appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

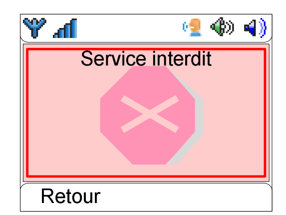


Le terminal mobile ANTARES veille la communication de groupe (Grp) sélectionnée.

L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de groupe (Grp) n'est pas chiffrée.

Si le numéro à 3 chiffres de la communication de groupe (Grp) saisi n'est pas accessible par le terminal mobile ANTARES sur la couverture radio sur laquelle il est inscrit, le réseau INPT va indiquer au terminal mobile ANTARES que le service est interdit.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



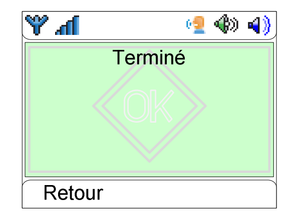
En appuyant sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour", le terminal mobile ANTARES invite à modifier le numéro à trois chiffres de la communication de groupe (Grp).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DE GROUPE (GRP)

Pour mettre fin à une communication de groupe (Grp) sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



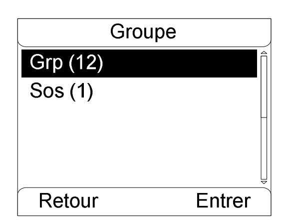
puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché.

SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DE CRISE (SOS)

Pour sélectionner une communication de crise (Sos) ouverte automatiquement sous la couverture du relais radio sous laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit, suite à un appel de détresse émis par un autre terminal :

① Appuyer sur la position droite de la touche navigateur afin de sélectionner le mode GROUPE (Grp) .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications de groupe (Grp) accessibles par le terminal portatif ANTARES en fonction de son groupe d'emploi opérationnel est affiché. De plus, la présence d'une conférence de crise (Sos), éventuellement ouverte suite à un appel de détresse en mode relayé sur la couverture radio sur laquelle le terminal portatif ANTARES est inscrit, est également affichée.

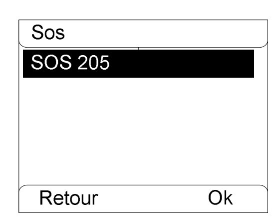
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé "Sos" puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

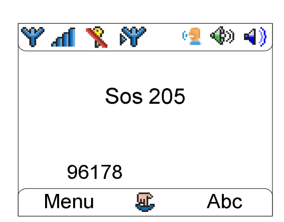
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La communication de crise (Sos) accessible par le terminal mobile ANTARES est affichée ainsi que l'identifiant RFGI du terminal ANTARES à l'origine de l'appel de détresse en mode relayé.

④ Appuyer sur la touche pour sélectionner la conférence de crise (Sos).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal mobile ANTARES veille la communication de crise (Sos) sélectionnée.

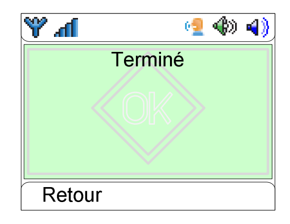
L'icône mode relayé est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication de crise (Sos) n'est pas chiffrée.

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DE CRISE (SOS)

Pour mettre fin à une communication de crise (Sos) sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché.

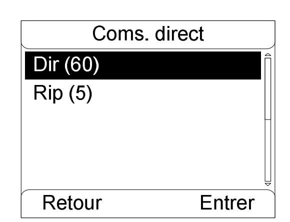
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DIRECTE (DIR)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DIRECTE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication directe (Dir) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir)  .

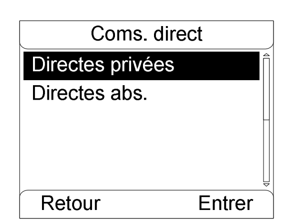
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

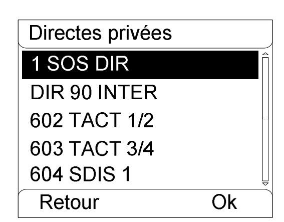
② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

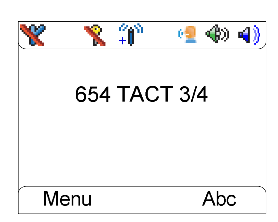
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications directes (Dir) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affichée.

④ Appuyer sur la touche si la première communication directe (Dir) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication directe (Dir) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

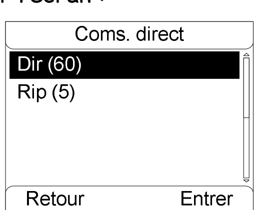


L'icône mode direct est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication directe (Dir) n'est pas chiffrée.

CAS N° 2 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION DIRECTE EST CONNU
Pour sélectionner une communication directe (Dir) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir) .

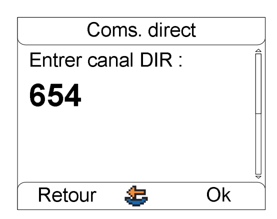
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

② Saisir le numéro de la communication directe (Dir) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

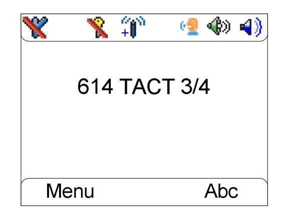
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



NB : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône "Effacer" . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

③ Appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



L'icône mode direct est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication directe (Dir) n'est pas chiffrée.

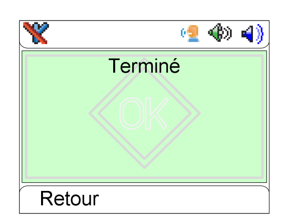
Si le numéro à 3 chiffres de la communication directe (Dir) saisi n'est pas programmé dans le terminal mobile ANTARES, celui-ci émet un bip sonore et invite à modifier le numéro de la communication directe (Dir).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION DIRECTE (DIR)

Pour mettre fin à une communication directe (Dir) sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché ou le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la sélection de la communication directe (Dir).

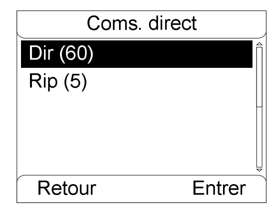
SELECTIONNER UNE COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP)

CAS N° 1 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE N'EST PAS CONNU

Pour sélectionner une communication relais indépendant portable (Rip) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro n'est pas connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir)  .

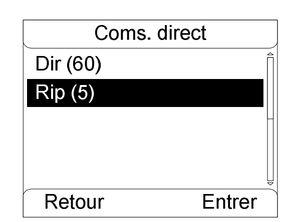
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

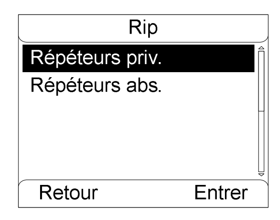
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le mode RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (Rip).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



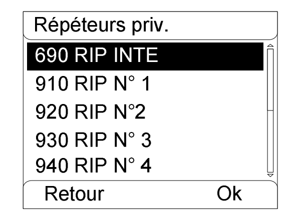
③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



④ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou sur la position droite de la touche navigateur.

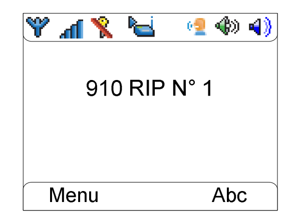
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La liste des communications relais indépendant portable (Rip) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affichée.

⑤ Appuyer sur la touche si la première communication relais indépendant portable (Rip) de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication relais indépendant portable (Rip) souhaitée puis appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal mobile ANTARES veille la communication relais indépendant portable (Rip) sélectionnée.

L'icône mode relais indépendant portable est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication en mode relais indépendant portable (Rip) n'est pas chiffrée.

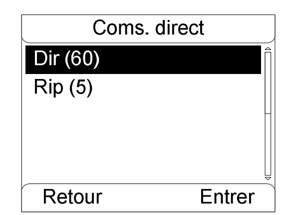
De plus, l'icône clignote pour indiquer qu'il se trouve sous la couverture du relais indépendant portable.

CAS N° 2 : LE NUMERO DE LA COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE EST CONNU

Pour sélectionner une communication relais indépendant portable (RIP) sur le terminal mobile ANTARES, si son numéro est connu :

① Appuyer sur la position gauche de la touche navigateur afin de sélectionner le mode DIRECT (Dir) .

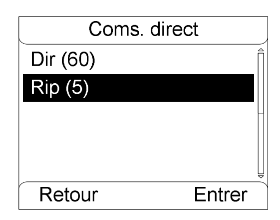
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le nombre de communications directes (Dir) programmées dans le terminal mobile ANTARES est affiché ainsi que le nombre de communications relais indépendant portable (Rip).

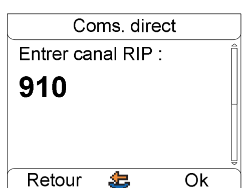
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication relais indépendant portable (Rip).

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Saisir le numéro de la communication relais indépendant portable (Rip) souhaitée au moyen du clavier alphanumérique.

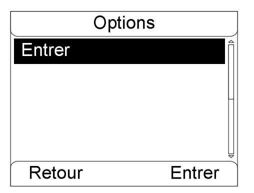
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



NB : En cas d'erreur de saisie, il est possible d'effacer un ou plusieurs chiffres saisis en appuyant sur la touche tactique située sous l'icône "Effacer" . Un appui court sur la touche tactique permet d'effacer le dernier chiffre alors qu'un appui long permet d'effacer toute la saisie.

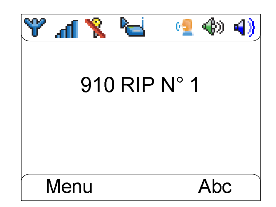
④ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑤ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



L'icône mode relais indépendant portable est affichée ainsi que l'icône indiquant que la communication relais indépendant portable (Rip) n'est pas chiffrée.

De plus, l'icône clignote pour indiquer qu'il se trouve sous la couverture du relais indépendant portable.

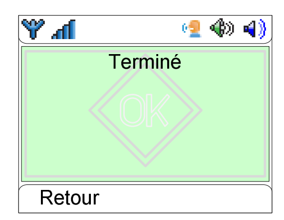
Si le numéro à 3 chiffres de la communication relais indépendant portable (Rip) saisi n'est pas programmé dans le terminal portatif ANTARES, celui-ci émet un bip sonore et invite à modifier le numéro de la communication relais indépendant portable (Rip).

METTRE FIN A UNE COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP)

Pour mettre fin à une communication relais indépendant portable (Rip) sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché ou le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la sélection de la communication relais indépendant portable (Rip).

SELECTIONNER UN DOSSIER

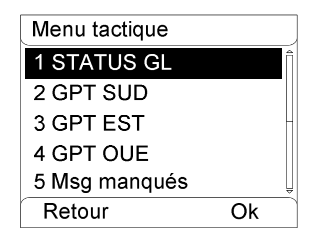
Les trois dossiers suivants sont programmés dans le terminal mobile ANTARES afin de permettre à l'utilisateur d'accéder facilement aux communications (de groupe et directes) pré affectées à chaque groupement territorial.

Dossier GPT SUD	Dossier GPT OUE	Dossier GPT EST
272 OP SUD	277 OP OUEST	279 OP EST
614 TACT 3/4	633 TACT 3/4	654 TACT 3/4
604 SDIS 1	604 SDIS 1	604 SDIS 1
623 SDIS 2	623 SDIS 2	623 SDIS 2
644 SDIS 3	644 SDIS 3	644 SDIS 3
663 SDIS 4	663 SDIS 4	663 SDIS 4

Pour sélectionner un dossier sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer sur la touche tactique située sous l'icône .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



La touche tactique n'est pas accessible si le terminal mobile ANTARES veille une communication directe (Dir).

② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" si le premier dossier de la liste est celui souhaité ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé du dossier souhaité puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

Le dossier est sélectionné et les communications (de groupe et directes) associées peuvent être accessible à partir de la touche d'accès à un dossier.

SELECTIONNER UNE COMMUNICATION DANS UN DOSSIER PREALABLEMENT SELECTIONNE

Pour sélectionner une communication dans un dossier préalablement sélectionné sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer sur la touche d'accès à un dossier .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

GPT EST
1 279 OP EST
2 654 TACT 3/4
3 604 SDIS 1
4 623 SDIS 2
5 644 SDIS 3
Retour Ok

② Appuyer sur la touche si la première communication de la liste est celle souhaitée ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur la communication souhaitée puis appuyer sur la touche .

Le terminal mobile ANTARES se positionne automatiquement sur la communication sélectionnée.

EMETTRE UN MESSAGE

Pour émettre un message sur une communication de groupe, directe ou relais indépendant portable sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer sur le bouton d'alternat du micro du terminal mobile ANTARES jusqu'à ce que le témoin lumineux d'émission du terminal mobile ANTARES et celui du micro s'allument au rouge fixe.

② Parler à une distance de 5 à 10 cm face au micro du terminal mobile ANTARES.

③ Relâcher le bouton d'alternat du micro du terminal mobile ANTARES.
Le témoin lumineux d'inscription du terminal mobile ANTARES clignote au vert.

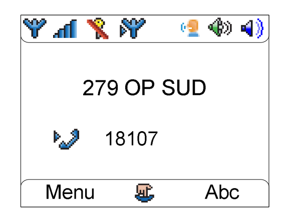
Un dispositif "anti-bavard" limite à 30 secondes le temps de parole en continu. A l'issue de cette temporisation, le terminal mobile ANTARES émet un bip d'information et coupe automatiquement l'émission même si le bouton d'alternat est actionné. L'utilisateur peut reprendre la parole en appuyant à nouveau sur le bouton d'alternat du micro du terminal mobile ANTARES.

RECEVOIR UN SIGNAL

La réception d'un signal sur une communication de groupe, directe ou relais indépendant portable sur le terminal mobile ANTARES se caractérise par :

- la diffusion du signal dans le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES et/ou celui du micro,
- l'affichage sur l'écran du terminal mobile ANTARES de l'icône et de tout ou partie de l'identifiant RFGI du terminal fixe, mobile et portatif émetteur, en fonction de son département d'origine, de son organisation et de son groupe d'emploi opérationnel.

  Seuls les éléments différents de l'identifiant RFGI du terminal mobile ANTARES sont affichés.



Cas d'un signal provenant d'un centre opérationnel du SDIS 78 (18xxx)

EMETTRE UN STATUS REFLEXE

Le terminal mobile ANTARES est programmé pour pouvoir émettre les status réflexes suivants au logiciel GIPSI :

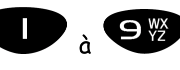
CODE	SIGNIFICATION
1	PARTI
2 ABC	SUR LES LIEUX
3 DEF	MESSAGE
4 GHI	MESSAGE URGENT
5 JKL	TRANSPORT CH
6 MNO	ARRIVEE CH
7 PQRS	RETOUR DISPONIBLE
8 TUV	RETOUR INDISPONIBLE
9 WXYZ	RENTRE

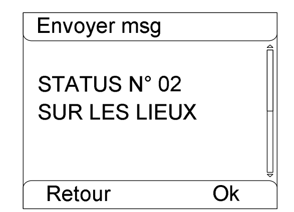
L'émission d'un status réflexe n'est possible que si le terminal mobile ANTARES est sous la couverture radio du réseau INPT, qu'il est positionné sur une communication de groupe ou sur l'écran d'accueil et qu'il se trouve associé à un moyen opérationnel engagé sur une intervention gérée par le logiciel GIPSI.

De plus, l'émission d'un status réflexe est possible même si des échanges en phonie sont en cours sur la communication de groupe sur laquelle le terminal mobile ANTARES est éventuellement positionné.

A l'inverse, si le terminal mobile ANTARES est préalablement positionné sur une communication directe ou une communication relais indépendant portable, l'émission d'un status est impossible et le terminal mobile ANTARES indique sur l'écran que le service est interdit.

Pour émettre un status réflexe sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer de manière prolongée sur une des touches  , jusqu'à la présentation sur l'écran des informations suivantes en fonction du status à émettre :



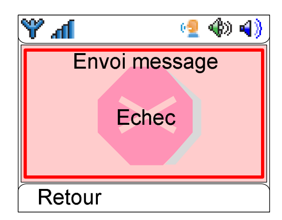
Lors de l'émission d'un status réflexe, des acquits techniques d'émission et de prise en compte sont présentés sur l'écran du terminal mobile ANTARES.

ACQUITS D'EMISSION D'UN STATUS REFLEXE

Si le status réflexe a été correctement émis sur la voie balise du réseau INPT par le terminal mobile ANTARES, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



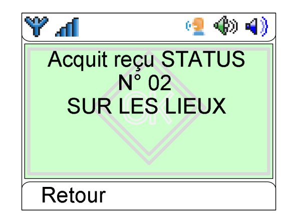
A l'inverse, si le status réflexe n'a pas été correctement émis sur la voie balise du réseau INPT par le terminal mobile ANTARES, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



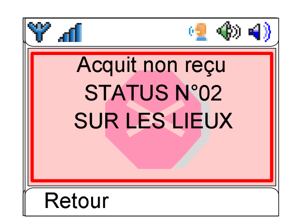
Dans ce cas, il est préconisé de tenter d'émettre une deuxième fois le status réflexe avant, en cas de nouvel échec, d'émettre le message adapté en phonie.

<u>ACQUITS DE PRISE EN COMPTE D'UN STATUS REFLEXE</u>

Si le status réflexe a été reçu et pris en compte par le logiciel GIPSI dans un délai imparti, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

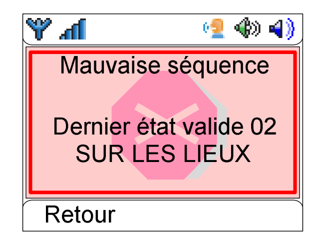


A l'inverse, si le status réflexe n'a pas été reçu ou a été reçu mais n'a pas été pris en compte par le logiciel GIPSI dans un délai imparti, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Dans ce cas, il est préconisé de tenter d'émettre une deuxième fois le status réflexe avant, en cas de nouvel échec, d'émettre le message adapté en phonie.

Si le status réflexe a été reçu et pris en compte par le logiciel GIPSI mais qu'il n'est pas logique par rapport au précédent, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Pendant les phases d'émission d'un status réflexe et de réception ou non de l'acquit de prise en compte par le logiciel GIPSI, le terminal mobile ANTARES quitte momentanément la veille de la communication éventuellement sélectionnée.

EMETTRE UN STATUS AUTRE QU'UN STATUS REFLEXE

Le terminal mobile ANTARES est programmé pour pouvoir émettre les status autres que les status réflexes au logiciel GIPSI.

L'émission d'un status n'est possible que si le terminal mobile ANTARES est sous la couverture radio du réseau INPT, qu'il est positionné sur une communication de groupe ou sur l'écran d'accueil et qu'il est engagé sur une intervention gérée par le logiciel GIPSI.

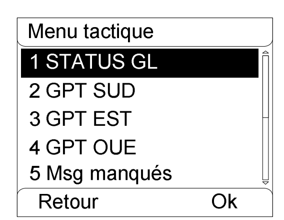
De plus, l'émission d'un status est possible même si des échanges en phonie sont en cours sur la communication de groupe sur laquelle le terminal mobile ANTARES est positionné.

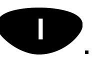
A l'inverse, si le terminal mobile ANTARES est préalablement positionné sur une communication directe ou une communication relais indépendant portable, l'émission d'un status est impossible et le terminal mobile ANTARES indique sur l'écran que le service est interdit.

Pour émettre un status sur le terminal mobile ANTARES :

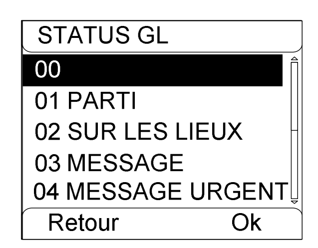
① Appuyer sur la touche tactique située sous l'icône .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" ou appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

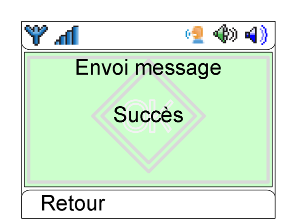


③ Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé du status souhaité puis appuyer sur la touche ou saisir le numéro du status souhaité au moyen du clavier alphanumérique puis appuyer sur la touche sur la touche .

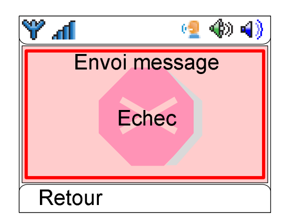
Lors de l'émission d'un status, des acquits techniques d'émission et de prise en compte sont présentés sur l'écran du terminal mobile ANTARES.

ACQUITS D'EMISSION D'UN STATUS AUTRE QU'UN STATUS REFLEXE

Si le status a été correctement émis sur la voie balise du réseau INPT par le terminal mobile ANTARES, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



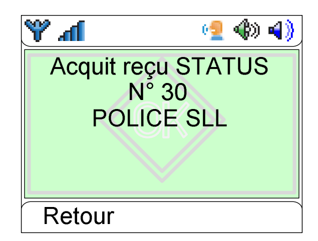
A l'inverse, si le status n'a pas été correctement émis sur la voie balise du réseau INPT par le terminal mobile ANTARES, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



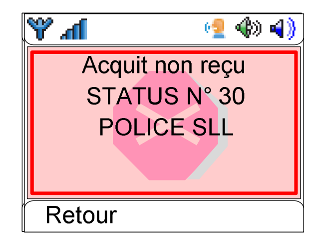
Dans ce cas, il est préconisé de tenter d'émettre une deuxième fois le status avant, en cas de nouvel échec, d'émettre le message adapté en phonie.

<u>ACQUITS DE PRISE EN COMPTE D'UN STATUS AUTRE QU'UN STATUS REFLEXE</u>

Si le status a été reçu et pris en compte par le logiciel GIPSI dans un délai imparti, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



A l'inverse, si le status n'a pas été reçu ou a été reçu mais n'a pas été pris en compte par le logiciel GIPSI dans un délai imparti, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Dans ce cas, il est préconisé de tenter d'émettre une deuxième fois le status avant, en cas de nouvel échec, d'émettre le message adapté en phonie.

Pendant les phases d'émission d'un status et de réception ou non de l'acquit de prise en compte par le logiciel GIPSI, le terminal mobile ANTARES quitte momentanément la veille de la communication éventuellement sélectionnée.

RECEVOIR UN MESSAGE SMS

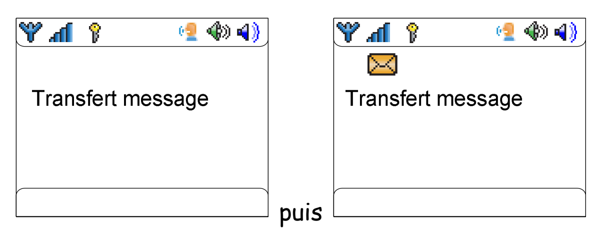
Le service ANTARES du réseau INPT permet la transmission de message SMS depuis le logiciel GIPSI à destination des terminaux mobiles ANTARES.

Le contenu des messages SMS peut être de type "ordre de départ simplifié" transmis automatiquement en cas de détournement par voie radio d'un moyen opérationnel en retour disponible ou de type "message d'information".

La réception d'un message SMS sur le terminal mobile ANTARES se caractérise par :

PENDANT LA PHASE DE TRANSFERT DU MESSAGE SMS :

- l'affichage sur l'écran du terminal mobile ANTARES des informations suivantes,



Pendant la phase de transfert du message SMS, le terminal mobile ANTARES quitte momentanément la veille de la communication éventuellement veillée.

APRES LA PHASE DE TRANSFERT DU MESSAGE SMS :

- l'affichage sur l'écran du terminal mobile ANTARES du texte du message SMS reçu,



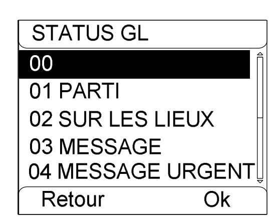
- la diffusion d'une sonnerie d'appel dans le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES et/ou celui du micro, jusqu'à l'appui sur la position basse de la touche navigateur ou sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Acq".

Si la taille du message SMS dépasse la taille de l'écran, la lecture de la partie non visible du message SMS peut se faire en appuyant sur la position basse de la touche navigateur.

CAS D'UN MESSAGE SMS DE TYPE "ORDRE DE DEPART SIMPLIFIE"

S'il s'agit d'un message SMS de type "ordre de départ simplifié", il est possible, le cas échéant, d'accéder directement au menu permettant de sélectionner puis d'émettre le status réflexe N° 01 "PARTI" en appuyant sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Acq".

Les informations suivantes sont alors présentées sur l'écran :



CAS D'UN MESSAGE SMS DE TYPE "MESSAGE D'INFORMATION"

S'il s'agit d'un message SMS de type "message d'information", un appui sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Retour" permet de repositionner le terminal mobile ANTARES sur l'écran d'accueil ou sur la communication sélectionnée préalablement à la réception du message SMS.

EFFACER LE OU LES MESSAGES SMS

Les messages SMS reçus sont stockés en mémoire dans le terminal mobile ANTARES soit dans les messages manqués, soit dans les messages reçus.

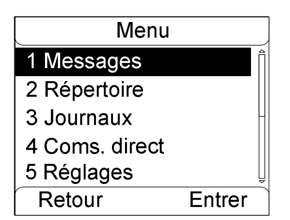
Un message manqué est visualisable sur l'écran du terminal mobile ANTARES au moyen de l'icône .

Bien que les messages SMS stockés en mémoire les plus anciens soient écrasés par les messages SMS les plus récents, il est nécessaire de procéder régulièrement à leur effacement.

Pour effacer le ou les messages SMS reçus stockés en mémoire dans le terminal mobile ANTARES, soit dans les messages manqués, soit dans les messages reçus :

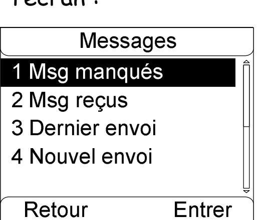
① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



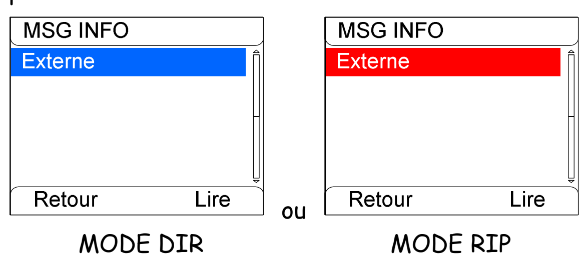
② Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou appuyer sur la touche I.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer" ou appuyer sur la touche I pour accéder aux messages SMS manqués ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur puis sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Entrer" ou appuyer sur la touche 2 ABC pour accéder aux messages SMS reçus.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



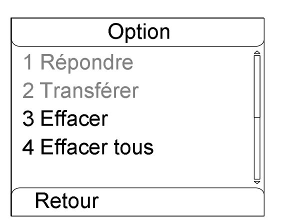
④ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Lire".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :

Externe
Message :
Le 28/09/2011 07:50
FEU DE VL 140
AVENUE DE LA
MALADRERIE (RD 30)
Retour Opt.

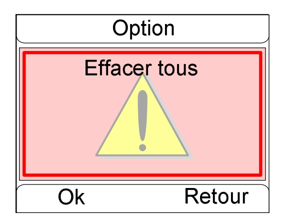
⑤ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Opt.".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



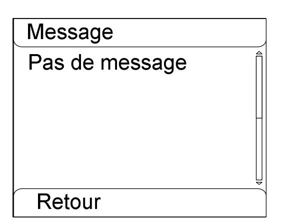
⑥ Appuyer sur la touche .

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑦ Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Ok".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑧ Appuyer brièvement sur la touche pour que le terminal mobile ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication sélectionnée préalablement à l'effacement des messages SMS.

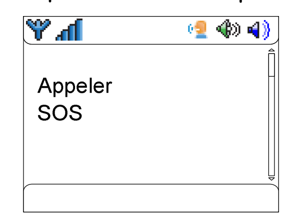
EMETTRE UN APPEL DE DETRESSE

Pour émettre un appel de détresse sur le terminal mobile ANTARES :

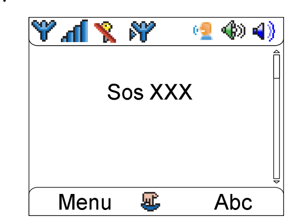
① Appuyer de manière prolongée sur la touche d'appel de détresse  jusqu'à l'activation d'une tonalité d'acheminement de l'appel.

CAS N° 1 : APPEL DE DETRESSE EN MODE RELAYE

Si le terminal mobile ANTARES est sous la couverture radio du réseau INPT et qu'il ne veille pas une communication directe (Dir), l'appel, l'appel de détresse est acheminé vers le CODIS 78 et les informations suivantes sont présentées sur l'écran jusqu'à ce que le CODIS 78 prenne en compte l'appel :



Dès que le CODIS 78 prend en compte l'appel, la tonalité d'acheminement est désactivée et le terminal mobile ANTARES se positionne automatiquement sur une communication de groupe temporaire de type "conférence de crise" dont le numéro à 3 chiffres (XXX) dépend de la couverture radio sur laquelle l'appel de détresse a été émis.



Les numéros des communications de groupe temporaires de type "conférence de crise" avec les couvertures radio associés sont présentés dans le tableau ci-dessous :

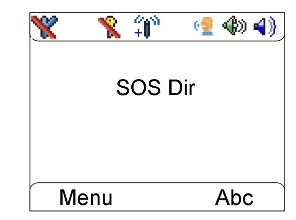
N° SOS	COUVERTURE	RELAIS RADIO CONCERNES SI ZONE ISO-FREQUENCE
201	Zone iso-fréquence de SAINT GERMAIN EN LAYE	TRIEL SUR SEINE - ACHERES - SARTROUVILLE LE VESINET - BEZONS (95) - CORMEILLES EN PARISIS (95)
202	Zone iso-fréquence du VERSAILLES	PLAISIR - VELIZY-VILLACOUBLAY SACLAY (91) - MEUDON (92)
203	CHANTELOUP LES VIGNES	
204	Zone iso-fréquence des MUREAUX	LES MUREAUX – GARGENVILLE - MAGNANVILLE
205	Zone iso-fréquence de RAMBOUILLET	RAMBOUILLET - LE PERRAY EN YVELINES COIGNIERES – TRAPPES - GUYANCOURT
206	RICHEBOURG	
207	SEPTEUIL	
208	LES ALLUETS DE ROI	
209	POIGNY LA FORET	
210	LE CHESNAY	
211	PONTHEVRARD	

<u>CAS N° 2</u> : APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Si le terminal mobile ANTARES n'est pas sous la couverture radio du réseau INPT ou qu'il veille une communication directe (Dir), l'appel de détresse est acheminé vers tous les terminaux de toutes organisations confondues (sapeurs-pompiers, SAMU 78, Police nationale, Gendarmerie nationale), à portée radioélectrique. Les informations suivantes sont présentées sur l'écran jusqu'à ce qu'un autre terminal de toutes organisations confondues prenne en compte l'appel :

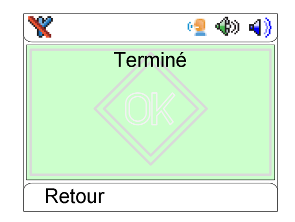


Dès que l'appel de détresse est pris en compte par un autre terminal, la tonalité d'acheminement est désactivée et le terminal mobile ANTARES se positionne automatiquement sur la communication directe "SOS Dir" correspondant à la communication directe DIR 1. Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Dans les deux cas, les échanges sur la communication de groupe temporaire de type "conférence de crise" ou sur la communication directe "SOS Dir" ont lieu à l'alternat.

Après avoir traité un appel de détresse en mode relayé sur une communication de groupe de type "conférence de crise", le CODIS 78 est chargé de fermer la communication. Dès lors, le terminal portatif ANTARES quitte automatiquement la communication de groupe de type "conférence de crise" et les informations suivantes sont affichées sur l'écran.

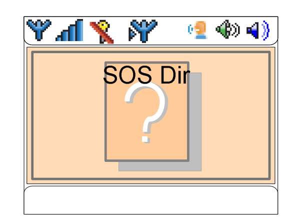


A l'inverse, pour un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, il est nécessaire de mettre fin à la communication directe "SOS Dir" directement sur le terminal mobile ANTARES en appuyant brièvement sur la touche ou en sélectionnant une autre communication.

RECEVOIR UN APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Si le terminal mobile ANTARES est à portée radioélectrique d'un autre terminal de toutes organisations confondues (sapeurs-pompiers, SAMU 78, Police nationale, Gendarmerie nationale), ayant émis un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, le terminal mobile ANTARES reçoit l'appel de détresse qui se caractérise par :

- la diffusion du signal de détresse dans le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES et/ou celui du micro,
- l'affichage sur l'écran du terminal mobile ANTARES des informations suivantes,



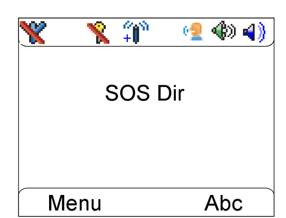
jusqu'à ce que l'appel de détresse soit pris en compte par le terminal mobile ANTARES ou par un autre terminal de toutes organisations confondues.

PRENDRE EN COMPTE UN APPEL DE DETRESSE EN MODE NON RELAYE OU HORS ZONE

Pour prendre en compte un appel de détresse en mode non relayé ou hors zone sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur le bouton d'alternat du micro du terminal mobile ANTARES ou sur la touche .

La sonnerie de détresse est désactivée puis le terminal mobile ANTARES se positionne automatiquement sur la communication directe "SOS Dir" correspondant à la communication directe DIR 1 pour être mis en relation avec le terminal de toutes organisations confondues émetteur de l'appel de détresse.



② L'échange sur la communication directe "SOS Dir" a lieu à l'alternat.

Si l'appel de détresse a été préalablement pris en compte par un autre terminal de toutes organisations confondues, la sonnerie de détresse est désactivée et le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur la configuration qu'il avait avant la présentation de l'appel de détresse.

Après avoir traité l'appel de détresse en mode non relayé ou hors zone, il est nécessaire de mettre fin à la communication directe "SOS Dir" directement sur le terminal portatif ANTARES en appuyant brièvement sur la touche ou en sélectionnant une autre communication.

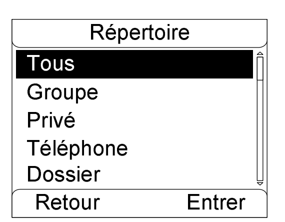
EMETTRE UN APPEL PRIVE SORTANT

Un appel privé ne peut être émis qu'à destination d'une liste préprogrammée de destinataires, sous réserve que le terminal mobile ANTARES ne soit pas préalablement positionné sur une communication directe (Dir).

Pour émettre un appel privé sortant sur le terminal mobile ANTARES :

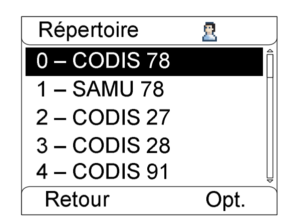
① Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Abc".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



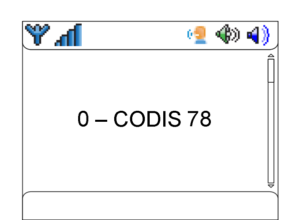
② Appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le libellé "Privé" puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Entrer".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



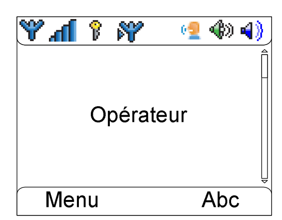
③ Appuyer sur la touche [touche verte] si le premier destinataire de la liste est celui souhaité ou appuyer sur la position basse de la touche navigateur pour se positionner sur le destinataire souhaité puis appuyer sur la touche [touche verte].

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le terminal mobile ANTARES émet une tonalité d'acheminement d'appel pendant la recherche du destinataire souhaité puis une tonalité de retour d'appel pendant la phase de sonnerie du destinataire de l'appel.

Dès que le destinataire prend en compte l'appel, la tonalité de retour d'appel est désactivée et les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



④ Les échanges entre le terminal mobile ANTARES et le destinataire ont lieu à l'alternat.

METTRE FIN A UN APPEL PRIVE SORTANT

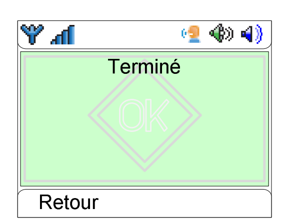
Pour mettre fin à un appel privé sortant sur le terminal mobile ANTARES :



① Appuyer brièvement sur la touche .



Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



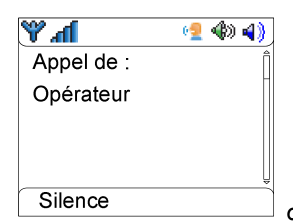
puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché ou le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à l'émission de l'appel privé sortant.

Il en est de même si le destinataire met fin lui-même à l'appel privé sortant ou si l'appel privé sortant est automatiquement interrompu par manque de ressources au niveau du ou des relais radio sur lesquels le terminal mobile ANTARES et le destinataire sont inscrits au moment d'appel privé sortant.

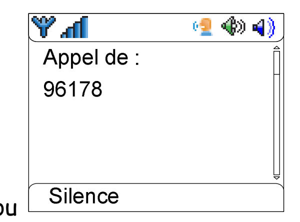
RECEVOIR UN APPEL PRIVE ENTRANT

La réception d'un appel privé entrant sur le terminal mobile ANTARES se caractérise par :

- la diffusion d'une sonnerie d'appel dans le haut-parleur associé au terminal mobile ANTARES et/ou celui du micro,
- l'affichage sur l'écran du terminal mobile ANTARES des informations suivantes,



ou



jusqu'à ce que l'appel privé entrant soit pris en compte par le terminal mobile ANTARES.

Le libellé "Opérateur" signifie que l'appel privé entrant provient d'un centre opérationnel du SDIS 78 ou d'un autre SDIS.

Tout ou partie de l'identifiant RFGI du terminal fixe, mobile et portatif émetteur est affiché, en fonction de son département d'origine, de son organisation et de son groupe d'emploi opérationnel.

Seuls les éléments différents de l'identifiant RFGI du terminal mobile ANTARES émetteur sont affichés.

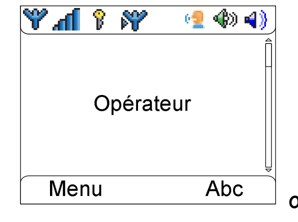
PRENDRE EN COMPTE UN APPEL DE PRIVE ENTRANT

Pour prendre en compte un appel privé entrant sur le terminal mobile ANTARES :

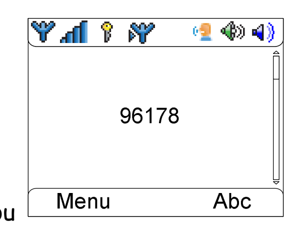
① Appuyer brièvement sur le bouton d'alternat du micro du terminal mobile ANTARES ou sur la touche .

La sonnerie d'appel est désactivée puis le terminal mobile ANTARES est mis en communication avec l'émetteur de l'appel privé entrant.

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



ou



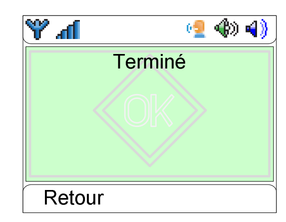
② L'échange a lieu à l'alternat.

METTRE FIN A UN APPEL PRIVE ENTRANT

Pour mettre fin à un appel privé entrant sur le terminal mobile ANTARES :

① Appuyer brièvement sur la touche .

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran :



puis l'écran d'accueil du terminal mobile ANTARES est affiché ou le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à l'émission de l'appel privé entrant.

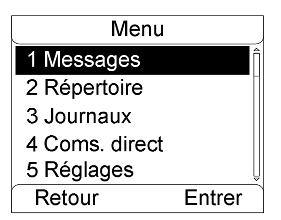
Il en est de même si l'initiateur de l'appel met fin lui-même à l'appel privé entrant ou si l'appel privé entrant est automatiquement interrompu par manque de ressources au niveau du ou des relais radio sur lesquels le terminal mobile ANTARES et celui du destinataire sont inscrits au moment d'appel privé entrant.

CONSULTER LA COUVERTURE SOUS LAQUELLE LE TERMINAL EST INSCRIT

Pour consulter la couverture sous laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit :

① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



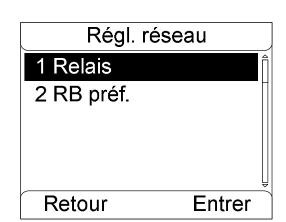
② Appuyer sur la touche 5 JKL correspondant à l'item "Réglages".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



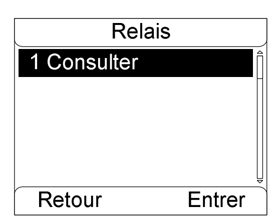
③ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Régl. réseau".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



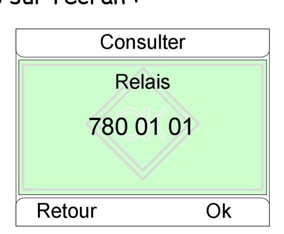
④ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Relais".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑤ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Consulter".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



Le numéro de couverture radio sous laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit est affiché.

Les numéros des couvertures radio sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° DE COUVERTURE	NOM DE COUVERTURE	RELAIS RADIO CONCERNES SI ZONE ISO-FREQUENCE
780 00 00	**Zone iso-fréquence de SAINT GERMAIN EN LAYE**	TRIEL SUR SEINE – ACHERES SARTROUVILLE - LE VESINET BEZONS (95) - CORMEILLES EN PARISIS (95)
780 00 01	**Zone iso-fréquence du VERSAILLES**	PLAISIR - VELIZY-VILLACOUBLAY SACLAY (91) - MEUDON (92)
780 00 02	**CHANTELOUP LES VIGNES**	
780 01 00	**Zone iso-fréquence des MUREAUX**	LES MUREAUX – GARGENVILLE - MAGNANVILLE
780 01 01	**Zone iso-fréquence de RAMBOUILLET**	RAMBOUILLET - LE PERRAY EN YVELINES COIGNIERES – TRAPPES - GUYANCOURT
780 01 02	**RICHEBOURG**	
780 01 03	**SEPTEUIL**	
780 01 04	**LES ALLUETS LE ROI**	
780 01 05	**POIGNY LA FORET**	
780 02 01	**LE CHESNAY**	
780 00 03	**PONTHEVRARD**	

⑥ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" pour que le terminal mobile ANTARES se repositionne sur l'écran d'accueil ou sur la communication de groupe (Grp) sélectionnée préalablement à la consultation de la couverture radio sur laquelle le terminal mobile ANTARES est inscrit.

MODIFIER LE RB PREFERENTIEL

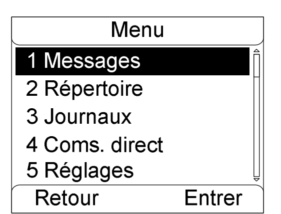
Par défaut, le RB préférentiel du terminal mobile ANTARES est le RB 780 du département des Yvelines.

Pour pouvoir accéder, en cas d'intervention au profit d'un autre SDIS, aux communications de groupe d'un autre RB alors que le terminal mobile ANTARES se trouve toujours sous la couverture du RB 780, il est nécessaire de modifier le RB préférentiel comme suit :

① Mettre fin préalablement à l'éventuelle communication de groupe ou communication directe active sur le terminal mobile ANTARES afin de revenir à l'écran d'accueil.

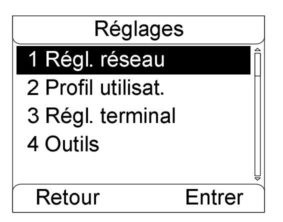
② Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



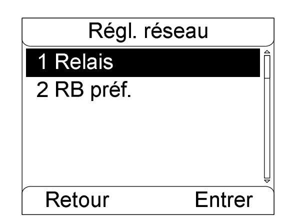
③ Appuyer sur la touche 5 JKL correspondant à l'item "Réglages".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



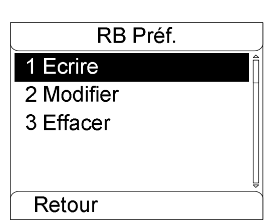
④ Appuyer sur la touche 1 correspondant à l'item "Régl. réseau".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



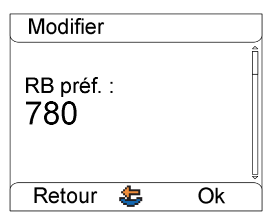
⑤ Appuyer sur la touche 2 ABC correspondant à l'item "RB préf".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑥ Appuyer sur la touche 2 ABC correspondant à l'item "Modifier".

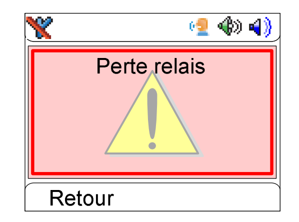
Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



⑦ Appuyer sur la touche pour effacer le numéro du RB préférentiel affiché.

⑧ Saisir au moyen du clavier numérique le numéro du RB préférentiel souhaité puis appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok".

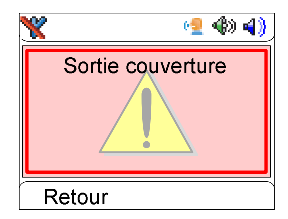
Les informations suivantes sont présentées un court instant sur l'écran :



puis le terminal mobile ANTARES entame automatiquement le processus d'inscription sur le RB souhaité.

Si le terminal mobile ANTARES réussit à s'inscrire sur le RB souhaité, les communications de groupe (Grp) du SDIS concerné peuvent être sélectionnées.

Si le terminal mobile ANTARES ne réussit pas à s'inscrire sur le RB souhaité, les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



puis le terminal mobile ANTARES se repositionne automatiquement sur le RB 780 bien que celui-ci ne soit plus défini comme étant le RB préférentiel.

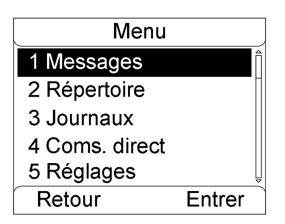
Au retour dans le département des Yvelines, il est nécessaire de modifier le RB préférentiel dans les mêmes conditions que la procédure ci-dessus afin de repositionner le terminal mobile ANTARES sur le RB 780 du département des Yvelines.

CONSULTATION DE L'IDENTIFIANT RFGI DU TERMINAL

Pour consulter l'identifiant RFGI du terminal :

① Appuyer sur la touche multifonction gauche située sous le libellé "Menu".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



② Appuyer sur la touche 6 MNO correspondant à l'item "Identité".

Les informations suivantes sont présentées sur l'écran :



L'identifiant RFGI est affichée un court instant puis de manière cyclique et pendant une minute, les informations suivantes relatives au terminal sont également affichées : Numéro de série, Classe de service, Version matérielle et version logicielle.

Pour faire défiler plus rapidement les informations affichées, il est possible d'appuyer sur la touche .

③ Appuyer sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok" pour quitter l'item "Identité".

Sans appui sur la touche multifonction droite située sous le libellé "Ok", le terminal quitte automatiquement l'item "Identité" au bout d'un délai d'une minute environ.

PLAN DE COMMUNICATIONS DU TERMINAL

Le plan de communications du terminal mobile ANTARES est présenté dans le tableau ci-dessous :

ALIAS DE LA COM	TYPE DE COM	N° DE COM	DESCRIPTION DE LA COM
COMMUNICATIONS DE GROUPE (GRP) NATIONALES			
210 AUTORITE	GRP	210	GRP 210 Autorité (CONF 100 ACROPOL)
212 INTEROP	GRP	212	GRP 212 Interopérabilité tous services (CONF 102 ACROPOL)
213 MOY NAT	GRP	213	GRP 213 Moyens Nationaux
218 ACCUEIL	GRP	218	GRP 218 Accueil
COMMUNICATIONS DE GROUPE (GRP) DEPARTEMENTALES (YVELINES)			
269 CDT	GRP	269	GRP 269 Commandement
270 SPE 1	GRP	270	GRP 270 Spécialisée N° 1
271 SPE 2	GRP	271	GRP 271 Spécialisée N° 2
272 OP SUD	GRP	272	GRP 272 Opérations Groupement SUD
277 OP OUEST	GRP	277	GRP 277 Opérations Groupement OUEST
278 SSU	GRP	278	GRP 278 Secours et soins d'urgence
279 OP EST	GRP	279	GRP 279 Opérations Groupement EST
281 SPE 3	GRP	281	GRP 281 Spécialisée N° 3
282 SPE 4	GRP	282	GRP 282 Spécialisée N° 4 (Interopérabilité avec le SAMU 78)
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) INTERSERVICES			
1 SOS DIR	DIR	1	DIR 1 SOS DIR
DIR 90 INTER	DIR	90	DIR 90 Interopérabilité tous services
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) - CANAUX LIBRES			
602 TACT 1/2	DIR	602	DIR 602 Tactique Niveau 1/2
603 TACT 3/4	DIR	603	DIR 603 Tactique Niveau 3/4
604 SDIS 1	DIR	604	DIR 604 Tactique Niveau 5
607 TACT 1/2	DIR	607	DIR 607 Tactique Niveau 1/2
609 INFR A/S	DIR	609	DIR 609 Infrastructure Air/Sol
612 TACT 1/2	DIR	612	DIR 612 Tactique Niveau 1/2
613 TACT 3/4	DIR	613	DIR 613 Tactique Niveau 3/4
614 TACT 3/4	DIR	614	DIR 614 Tactique Niveau 3/4
617 TACT 1/2	DIR	617	DIR 617 Tactique Niveau 1/2
618 TACT A/S	DIR	618	DIR 618 Tactique Air-Sol
619 TACT A/S	DIR	619	DIR 619 Tactique Air/sol
622 TACT 1/2	DIR	622	DIR 622 Tactique Niveau 1/2
623 SDIS 2	DIR	623	DIR 623 Tactique Niveau 5
624 TACT 3/4	DIR	624	DIR 624 Tactique Niveau 3/4
628 TACT A/S	DIR	628	DIR 628 Tactique Air-Sol
632 TACT 1/2	DIR	632	DIR 632 Tactique Niveau 1/2
633 TACT 3/4	DIR	633	DIR 633 Tactique Niveau 3/4
634 TACT 3/4	DIR	634	DIR 634 Tactique Niveau 3/4
643 TACT 3/4	DIR	643	DIR 643 Tactique Niveau 3/4
644 SDIS 3	DIR	644	DIR 644 Tactique Niveau 5
653 TACT 3/4	DIR	653	DIR 653Tactique Niveau 3/4
654 TACT 3/4	DIR	654	DIR 654 Tactique Niveau 3/4
663 SDIS 4	DIR	663	DIR 663 Tactique Niveau 5
664 TACT 3/4	DIR	664	DIR 664 Tactique Niveau 3/4
673 TACT 3/4	DIR	673	DIR 673 Tactique Niveau 3/4
674 TACT 3/4	DIR	674	DIR 674 Tactique Niveau 3/4
675 REP VEHI	DIR	675	DIR 675 Répéteur véhicule ou Transmission de données en mode DIR ou Tactique Colonne de renfort en transit
683 TACT 3/4	DIR	683	DIR 683 Tactique Niveau ¾ (Moyens nationaux)
684 TACT 3/4	DIR	684	DIR 684 Tactique Niveau ¾ (Moyens nationaux)
685 REP VEHI	DIR	685	DIR 685 Répéteur véhicule ou Transmission de données en mode DIR ou Tactique Colonne de renfort en transit

ALIAS DE LA COM	TYPE DE COM	N° DE COM	DESCRIPTION DE LA COM
COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP) INTERSERVICE			
690 RIP INTE	RIP	90	RIP 690 Relais Indépendant Portable Interopérabilité tous services
COMMUNICATION RELAIS INDEPENDANT PORTABLE (RIP) ANTARES			
910 RIP N° 1	RIP	910	RIP 910 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
920 RIP N° 2	RIP	920	RIP 920 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
930 RIP N° 3	RIP	910	RIP 930 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
940 RIP N° 4	RIP	940	RIP 940 Relais Indépendant Portable (tactique étendue niveau 1/2/3/4)
COMMUNICATIONS DIRECTES (DIR) - CANAUX CONTRAINTS			
702 CONT 1/2	DIR	702	DIR 702 Tactique contraint Niveau 1/2 - **SUR ORDRE**
703 CONT 3/4	DIR	703	DIR 703 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
704 CONT 3/4	DIR	704	DIR 704 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
712 CONT 1/2	DIR	712	DIR 712 Tactique contraint Niveau 1/2 - **SUR ORDRE**
713 CONT 3/4	DIR	713	DIR 713 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
714 CONT 3/4	DIR	714	DIR 714 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
722 CONT 1/2	DIR	722	DIR 722 Tactique contraint Niveau 1/2 - **SUR ORDRE**
723 CONT 3/4	DIR	723	DIR 723 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
724 CONT 3/4	DIR	724	DIR 724 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
732 CONT 1/2	DIR	732	DIR 732 Tactique contraint Niveau 1/2 - **SUR ORDRE**
733 CONT 3/4	DIR	733	DIR 733 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
734 CONT 3/4	DIR	734	DIR 734 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
743 CONT 3/4	DIR	743	DIR 743 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
744 CONT 3/4	DIR	744	DIR 744 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
753 CONT 3/4	DIR	753	DIR 733 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
754 CONT 3/4	DIR	754	DIR 754 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
763 CONT 3/4	DIR	763	DIR 763 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
764 CONT 3/4	DIR	764	DIR 764 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
773 CONT 3/4	DIR	773	DIR 773 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
774 CONT 3/4	DIR	774	DIR 774 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
775 CONT 3/4	DIR	775	DIR 775 Transmission de données en mode DIR - **SUR ORDRE**
783 CONT 3/4	DIR	783	DIR 783 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
784 CONT 3/4	DIR	784	DIR 784 Tactique contraint Niveau 3/4 - **SUR ORDRE**
785 CONT 3/4	DIR	785	DIR 785 Transmission de données en mode DIR - **SUR ORDRE**
APPELS PRIVES			
780218000	PRIV	0 - CODIS 78	Appel privé vers le CODIS 78
780215000	PRIV	1 - SAMU 78	Appel privé vers le SAMU 78
270218000	PRIV	2 - CODIS 27	Appel privé vers le CODIS 27
280218000	PRIV	3 - CODIS 28	Appel privé vers le CODIS 28
910218000	PRIV	4 - CODIS 91	Appel privé vers le CODIS 91
950218000	PRIV	5 - CODIS 95	Appel privé vers le CODIS 95
920218000	PRIV	6 - BSPP 92	Appel privé vers la BSPP 75
750218000	PRIV	7 - BSPP 75	Appel privé vers la BSPP 92
930218000	PRIV	8 - BSPP 93	Appel privé vers la BSPP 93
940218000	PRIV	9 - BSPP 94	Appel privé vers la BSPP 94